

la « journaliste Emeline Salla, 17 ans et demi, demeurant à la même adresse. Cette dame, a passé son avenir et a déposé un avis de recherche des objets volés dans un dossier.

Blessé par un verre. — M. Louis Leclercq, 32 ans, employé, 33 rue du Ballou, présent au face du N° 3 de la dite rue lorsqu'il fut sur la tête un verre qui était tombé d'un étage blessé à cuir cheville. M. Leclercq a reçu des soins à l'hôpital Saint-Jacques.

ARRONDISSEMENT DE DOUAL

ANICHE

VOL D'UN VELO. — Lundi soir, à 20 h., le nommé Dupas Henri, demeurant à Enghien, a été rendu au café Desoy, Grand-Place, à Aniche, après avoir déposé sa bicyclette à la porte du débit. Une demi-heure plus tard, lorsqu'il voulut la reprendre, il eut la désagréable surprise d'en constater la disparition.

Plainte a été déposée à M. le commissaire de police. Une enquête est ouverte.

DEFAUT DE BASCULE. — Savay Marcel, marchand de charbon, demeurant à Enghien, a été condamné à Aniche, pour défaut de bascule, sans être pourvu d'une bascule.

Procès-verbal a été dressé à sa charge. Une seconde contravention a également été relevée contre lui pour défaut d'affichage du prix de vente de son charbon.

RACHÉS

CHUTE GRAVE. — Auguste Delporte, dit « Tiot Briqué », âgé de 70 ans environ, cultivateur à Anbiers, était occupé à décharger à la gare de Raches un wagon de pulpe, quand un descendant de wagon, il est tombé à malencontreusement qu'il se fit de multiples contusions à la face, lesquelles nécessitèrent l'intervention de M. le docteur Riville. Après avoir subi les soins médicaux, il put être conduit à son domicile.

WAZIERS

UN OUVRIER MINEUR ECHAPPE A LA MORT. — Hier, vers 6 heures, à la fosse No. 4 des mines d'Anbiers, un accident bizarre est survenu à la descente des mineurs.

Depuis quelques temps des cages nouvellement installées avaient été posées à la descente du dit puits, et hier matin le mineur Reubez Valère, avait pris place dans l'une d'elles avec ses camarades pour se rendre au travail.

Quand tout eut été réglé, le mineur Reubez fut projeté en dehors. Par un hasard il se rattrapa à une chaîne, et il se balança dans le puits profond de 50 m.

Les camarades, après de nombreux efforts, le sortirent de sa triste position. Malgré cela il a été fortement blessé à la face, ainsi qu'à la poitrine. On a dû transporter le blessé à l'hôpital de Waziers. Plus inexplicables qu'il ne fut projeté au fond du bouignon.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

VALENCIENNES

IL BUVAIT ET MANGEAIT A L'EGAIL

Depuis 1923, le sieur José Wasquez, 42 ans, sujet espagnol, a été condamné à Valenciennes pour infraction à un arrêté d'expulsion. Le 9 octobre, il sortait de la prison de Valenciennes où il venait de purger une peine de quatre mois de prison pour le même motif.

Wasquez se rendit en Belgique afin de se procurer du travail. N'en trouvant pas, il revint à Valenciennes et, sans argent, entra au cabaret Dupont, avenue Desandrouin, où il se fit servir spiritueux et dîner. Quand vint la « d'heure », Wasquez déclara qu'il n'avait pas d'argent et s'en alla.

Un peu plus loin chez M. Marce, débitant, avenue de Demain, l'Espagnol absorba plusieurs consommations, qu'il payait à crédit. Les policiers espagnols faits se mit à la recherche de Wasquez qui fut appréhendé dans la soirée. Conduit au poste de Wasquez fut interrogé, puis mis à la disposition du Parquet qui l'a fait écrouer sous le régime de l'infraction à un arrêté d'expulsion et de grivèrie.

ENCORE UN VELO VOLÉ

M. Maurice Van Poperinghe, 39 ans, commissionnaire en bestiaux, 274, avenue Damier, avait déposé son vélo sous le portail de l'Eglise Saint-Nicolas.

Quelques instants après, M. Van Poperinghe constata la disparition de sa bécane qui valait 525 francs.

Il a déposé plainte à la police qui procède à une enquête pour retrouver l'auteur de ce vol.

CEUX QU'ON RETROUVE

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Le jeune Etienne Bégou, demeurant à la Gare, monté sur une bicyclette et descendait le Boulevard Carnot, côté droit. Une automobile se dirigeant vers la gare, appartenant au Bouché de Strasbourg, entreprenant l'arrêt municipal réglementaire, le jeune Bégou, emporté le côté gauche du dit boulevard, a été heurté par la bicyclette. La bicyclette est fortement endommagée. L'automobiliste s'arrêta un instant et ayant constaté que le gosse n'était pas atteint, n'attendit pas plus longtemps et sans inquiéter du dommage réparé à vive allure après avoir crié : « Tu ne peux pas faire attention ? Un témoin relevé le numéro de l'automobile n° 337-D qui avait été en infraction à un arrêté d'expulsion par la police.

L'agent de sûreté Ingardina a recueilli les éléments de son enquête. L'automobiliste sera poursuivi pour infraction au code de la route et délit de fuite.

MOHAMED VOLÉ. — Des inconnus ont volé un chandail et une paire de bretelles à Farab Azouy Mohamed, 19 ans, colporteur, demeurant rue des Fripiers, à Douai, qui collait sa marchandise en ville.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BILLY-MONTIGNY

ARRETE POUR ABUS DE CONFIANCE. — Sur mandat d'arrêt délivré par le Parquet de Saint-Omer contre le nommé Bécu Victor-Pierre-Ernest, 69 ans, tailleur d'habits, inculpé d'abus de confiance, la gendarmerie de Billy-Montigny, après de longues et minutieuses recherches, est parvenue à mettre la main sur cet individu. Ces difficultés sont compréhensibles car à Saint-Omer, Bécu se faisait appeler Ville. A Billy-Montigny, où il prit plusieurs pensions, il se faisait appeler Vermeuse Jean, et les papiers qui ont été saisis sur lui portaient le nom de Bécu Victor-Pierre-Ernest, 69 ans, tailleur. Malgré le long interrogatoire que lui fit subir la gendarmerie, Bécu refusa de répondre à toutes les questions qui lui étaient posées. Il a été déféré mardi matin devant M. le Procureur à Bethune.

ANNEQUIN

VOL DE BICYCLETTE. — On a volé, dans la nuit de dimanche à lundi, à la porte du Café de la Frontière, route Nationale, une bicyclette appartenant à M. Berthou fils. La gendarmerie enquête.

FESTUBERT

CUIVRE ILLICITEMENT RECUPERÉ. — Les gendarmes de Cambrai en tournée dans les environs de Cambrai, ont découvert dans une ferme de la commune d'Annequin, le nommé Albert, demeurant à Annequin. Ce cuivre, récupéré illicitement sur les champs de bataille, a été rendu à l'entreprise Berge. Procès-verbal a été dressé à la charge de Albert. On se rappelle qu'il y a quelques mois, des arrestations avaient été opérées en gare de Festubert.

NOYELLES-LEZ-VIRMELES

Une jeune fille grièvement brûlée. — Mlle Yvonne Tranin, âgée de 17 ans, employée au service de la ferme de Noyelles, appartenant à la Cie de Bethune, était occupée à préparer le manger des bêtes à cornes. En voulant mettre du bois dans le fourneau d'une chaudière, celle-ci bascula et l'eau bouillante se répandit sur la jeune fille. Mlle Tranin fut grièvement brûlée au dos et aux épaules. M. le docteur Delcourt, mandat d'urgence, lui prodigua les premiers soins. Malgré ses efforts, elle ne put pas en danger, mais elle devra observer un long repos.

VIOLAINES

VOL DE LANTERNES DE VELO. — Dernièrement, M. V., demeurant à Violaines, porta plainte contre vol de lanternes de vélo genre Solar. Grâce à leur diligence, les gendarmes de Cambrai viennent de pincer le voleur et se sont complaisamment. Ce sont Flamin Maurice, auteur du vol, et les complices Gustave et Edouard Luthin et Derache Richard, tous domiciliés à La Bassée. Procès-verbal pour vol et recel a été dressé.

La gendarmerie a, en outre, ouvert une enquête sur une plainte pour coups portés contre des qu'on ne peut pas payer.

Plus inexplicables qu'il ne fut projeté au fond du bouignon.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Wasquez se rendit en Belgique afin de se procurer du travail. N'en trouvant pas, il revint à Valenciennes et, sans argent, entra au cabaret Dupont, avenue Desandrouin, où il se fit servir spiritueux et dîner. Quand vint la « d'heure », Wasquez déclara qu'il n'avait pas d'argent et s'en alla.

Un peu plus loin chez M. Marce, débitant, avenue de Demain, l'Espagnol absorba plusieurs consommations, qu'il payait à crédit. Les policiers espagnols faits se mit à la recherche de Wasquez qui fut appréhendé dans la soirée. Conduit au poste de Wasquez fut interrogé, puis mis à la disposition du Parquet qui l'a fait écrouer sous le régime de l'infraction à un arrêté d'expulsion et de grivèrie.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Recherché depuis le 2 février 1925, pour tentative d'escroquerie, par M. le Juge d'instruction de Cambrai, après avoir été condamné par Louis Plimier, 25 ans, ouvrier, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

UN COMLOT CONTRE L'ESPAGNE

Un complot contre l'Espagne découvert à Perpignan

Des Espagno's, des Anglaises, des Italiens ont été arrêtés. Des dépôts d'armes et de munitions étaient constitués

Nous annonçons en première page l'arrestation de 34 étrangers à Perpignan.

Une autre dépêche de Perpignan annonce que d'autres arrestations se rapportant à un complot révolutionnaire en Espagne ont été opérées. Les individus arrêtés sont, pour la plupart, des Espagnols. La proportion des Italiens est, pour le moment, insignifiante.

Le bruit s'accroît que des dépôts de munitions et d'armes seraient dissimulés dans un collier en Espagne sous un contrôle sévère. Les policiers français observent aux postes frontières une consigne des plus rigoureuses. Les autorités espagnoles depuis deux jours par la multitude de télégrammes chiffrés, continuent à observer sur l'affaire du complot et l'origine des arrestations, la discrétion la plus rigoureuse.

On se rappelle qu'il y a quelques mois, des arrestations avaient été opérées en gare de Perpignan.

Des porteurs de bombes ont pris la fuite. — Une troisième dépêche dit que M. Bringer, commissaire de police de la 1re brigade mobile à Perpignan, a arrêté en gare de Millas, 17 individus espagnols, anglais et italiens, 47 individus espagnols, anglais et italiens, deux espagnols porteurs de bombes, ont pu prendre la fuite.

Le chef de bande est un nommé José Carillon, né en 1907, à Barcelone, contrebandier dans une raffinerie de Billancourt, et demeurant à Boulogne-sur-Seine. Carillon était en relations avec Francisco Macia, ancien colonel espagnol, expulsé de France en 1917, et qui avait quitté le pays au départ de Paris, d'un nommé Ramon Munster, une somme de 27.000 fr. et une enveloppe contenant des instructions qu'il ne devait ouvrir qu'à la frontière.

On mande de Pékin : M. Robert, consul de France à Long-Tchéou, qui a été assassiné vendredi dernier par des bandits, a été retrouvé dimanche matin en automobile. Il était accompagné de M. Cadet, administrateur du service colonial. Vingt-cinq kilomètres avaient été parcourus, lorsqu'une bande de brigands a attaqué les automobilistes.

En apprenant la nouvelle, les autorités chinoises ont envoyé un bataillon qui est arrivé sur les lieux vers deux heures de l'après-midi et a trouvé le cadavre du consul sous un arbre.

M. Robert avait été atteint par deux balles à la tête et à l'épaule. M. Cadet et le chauffeur ont été emmenés par les bandits, mais ils ont réussi à s'échapper et après une marche à travers les collines, ils sont arrivés exténués au consulat de Long-Tchéou hier soir.

Carton partit de Paris par la gare d'Austerlitz ; il passa à Bordeaux et prit deux nouveaux contingents à Toulouse, Carcassonne et Quillan.

Le plan des conspirateurs. — Le plan était celui-ci : La bande devait se rassembler à Estrop d'où on devait gagner la gare de Perpignan. Les conspirateurs devaient prendre un train pour Villefranche d'où, sous la direction d'un guide sûr, ils auraient gagné la frontière par le col de l'Alpille. Arrivés en Espagne, ils devaient déclencher un mouvement révolutionnaire.

40 autres individus arrêtés dans le département ont été dirigés sur Perpignan où ils arriveront cette nuit.

Comment M. Robert Consul de France, en Chine fut assassiné. — On mande de Pékin : M. Robert, consul de France à Long-Tchéou, qui a été assassiné vendredi dernier par des bandits, a été retrouvé dimanche matin en automobile. Il était accompagné de M. Cadet, administrateur du service colonial. Vingt-cinq kilomètres avaient été parcourus, lorsqu'une bande de brigands a attaqué les automobilistes.

En apprenant la nouvelle, les autorités chinoises ont envoyé un bataillon qui est arrivé sur les lieux vers deux heures de l'après-midi et a trouvé le cadavre du consul sous un arbre.

M. Robert avait été atteint par deux balles à la tête et à l'épaule. M. Cadet et le chauffeur ont été emmenés par les bandits, mais ils ont réussi à s'échapper et après une marche à travers les collines, ils sont arrivés exténués au consulat de Long-Tchéou hier soir.

Carton partit de Paris par la gare d'Austerlitz ; il passa à Bordeaux et prit deux nouveaux contingents à Toulouse, Carcassonne et Quillan.

Le plan des conspirateurs. — Le plan était celui-ci : La bande devait se rassembler à Estrop d'où on devait gagner la gare de Perpignan. Les conspirateurs devaient prendre un train pour Villefranche d'où, sous la direction d'un guide sûr, ils auraient gagné la frontière par le col de l'Alpille. Arrivés en Espagne, ils devaient déclencher un mouvement révolutionnaire.

40 autres individus arrêtés dans le département ont été dirigés sur Perpignan où ils arriveront cette nuit.

Comment M. Robert Consul de France, en Chine fut assassiné. — On mande de Pékin : M. Robert, consul de France à Long-Tchéou, qui a été assassiné vendredi dernier par des bandits, a été retrouvé dimanche matin en automobile. Il était accompagné de M. Cadet, administrateur du service colonial. Vingt-cinq kilomètres avaient été parcourus, lorsqu'une bande de brigands a attaqué les automobilistes.

En apprenant la nouvelle, les autorités chinoises ont envoyé un bataillon qui est arrivé sur les lieux vers deux heures de l'après-midi et a trouvé le cadavre du consul sous un arbre.

M. Robert avait été atteint par deux balles à la tête et à l'épaule. M. Cadet et le chauffeur ont été emmenés par les bandits, mais ils ont réussi à s'échapper et après une marche à travers les collines, ils sont arrivés exténués au consulat de Long-Tchéou hier soir.

Carton partit de Paris par la gare d'Austerlitz ; il passa à Bordeaux et prit deux nouveaux contingents à Toulouse, Carcassonne et Quillan.

Le plan des conspirateurs. — Le plan était celui-ci : La bande devait se rassembler à Estrop d'où on devait gagner la gare de Perpignan. Les conspirateurs devaient prendre un train pour Villefranche d'où, sous la direction d'un guide sûr, ils auraient gagné la frontière par le col de l'Alpille. Arrivés en Espagne, ils devaient déclencher un mouvement révolutionnaire.

40 autres individus arrêtés dans le département ont été dirigés sur Perpignan où ils arriveront cette nuit.

Comment M. Robert Consul de France, en Chine fut assassiné. — On mande de Pékin : M. Robert, consul de France à Long-Tchéou, qui a été assassiné vendredi dernier par des bandits, a été retrouvé dimanche matin en automobile. Il était accompagné de M. Cadet, administrateur du service colonial. Vingt-cinq kilomètres avaient été parcourus, lorsqu'une bande de brigands a attaqué les automobilistes.

En apprenant la nouvelle, les autorités chinoises ont envoyé un bataillon qui est arrivé sur les lieux vers deux heures de l'après-midi et a trouvé le cadavre du consul sous un arbre.

M. Robert avait été atteint par deux balles à la tête et à l'épaule. M. Cadet et le chauffeur ont été emmenés par les bandits, mais ils ont réussi à s'échapper et après une marche à travers les collines, ils sont arrivés exténués au consulat de Long-Tchéou hier soir.

Carton partit de Paris par la gare d'Austerlitz ; il passa à Bordeaux et prit deux nouveaux contingents à Toulouse, Carcassonne et Quillan.

Le plan des conspirateurs. — Le plan était celui-ci : La bande devait se rassembler à Estrop d'où on devait gagner la gare de Perpignan. Les conspirateurs devaient prendre un train pour Villefranche d'où, sous la direction d'un guide sûr, ils auraient gagné la frontière par le col de l'Alpille. Arrivés en Espagne, ils devaient déclencher un mouvement révolutionnaire.

40 autres individus arrêtés dans le département ont été dirigés sur Perpignan où ils arriveront cette nuit.

Comment M. Robert Consul de France, en Chine fut assassiné. — On mande de Pékin : M. Robert, consul de France à Long-Tchéou, qui a été assassiné vendredi dernier par des bandits, a été retrouvé dimanche matin en automobile. Il était accompagné de M. Cadet, administrateur du service colonial. Vingt-cinq kilomètres avaient été parcourus, lorsqu'une bande de brigands a attaqué les automobilistes.

En apprenant la nouvelle, les autorités chinoises ont envoyé un bataillon qui est arrivé sur les lieux vers deux heures de l'après-midi et a trouvé le cadavre du consul sous un arbre.

M. Robert avait été atteint par deux balles à la tête et à l'épaule. M. Cadet et le chauffeur ont été emmenés par les bandits, mais ils ont réussi à s'échapper et après une marche à travers les collines, ils sont arrivés exténués au consulat de Long-Tchéou hier soir.

Carton partit de Paris par la gare d'Austerlitz ; il passa à Bordeaux et prit deux nouveaux contingents à Toulouse, Carcassonne et Quillan.

Le plan des conspirateurs. — Le plan était celui-ci : La bande devait se rassembler à Estrop d'où on devait gagner la gare de Perpignan. Les conspirateurs devaient prendre un train pour Villefranche d'où, sous la direction d'un guide sûr, ils auraient gagné la frontière par le col de l'Alpille. Arrivés en Espagne, ils devaient déclencher un mouvement révolutionnaire.

40 autres individus arrêtés dans le département ont été dirigés sur Perpignan où ils arriveront cette nuit.

Comment M. Robert Consul de France, en Chine fut assassiné. — On mande de Pékin : M. Robert, consul de France à Long-Tchéou, qui a été assassiné vendredi dernier par des bandits, a été retrouvé dimanche matin en automobile. Il était accompagné de M. Cadet, administrateur du service colonial. Vingt-cinq kilomètres avaient été parcourus, lorsqu'une bande de brigands a attaqué les automobilistes.

En apprenant la nouvelle, les autorités chinoises ont envoyé un bataillon qui est arrivé sur les lieux vers deux heures de l'après-midi et a trouvé le cadavre du consul sous un arbre.

M. Robert avait été atteint par deux balles à la tête et à l'épaule. M. Cadet et le chauffeur ont été emmenés par les bandits, mais ils ont réussi à s'échapper et après une marche à travers les collines, ils sont arrivés exténués au consulat de Long-Tchéou hier soir.

Carton partit de Paris par la gare d'Austerlitz ; il passa à Bordeaux et prit deux nouveaux contingents à Toulouse, Carcassonne et Quillan.

Le plan des conspirateurs. — Le plan était celui-ci : La bande devait se rassembler à Estrop d'où on devait gagner la gare de Perpignan. Les conspirateurs devaient prendre un train pour Villefranche d'où, sous la direction d'un guide sûr, ils auraient gagné la frontière par le col de l'Alpille. Arrivés en Espagne, ils devaient déclencher un mouvement révolutionnaire.

TRAVAILLEURS DE ROUBAIX, WATTRELOS, CROIX ET WASQUEHAL

Vous ratifierez le choix fait par vos Syndicats en votant dimanche prochain pour les candidats qu'ils vous présentent, pour :

1^{re} catégorie. — Peignages et filatures : Victor DESURMONT.

2^e catégorie. — Tissages, teintureries et apprêts : César LEMAN, Alphonse VERBUEGT, Alexandre VANSINGHEL.

3^e catégorie. — Bâtime. — Jean VERDON, Auguste FAGES.

4^e catégorie. — Bâtime et métallurgie : Georges DHONT.

5^e catégorie. — Métallurgie et Transports : Louis DUMONT.

6^e catégorie. — Alimentation : Emile VERCRYSSE.

7^e catégorie. — Imprimerie, habillement, cuir et peaux : Louis LEPLAT.

Enfin, les Bureaux de Travail de Roubaix et environs C. G. T. ; les Syndicats ouvriers de l'Alimentation, du Bâtime, des Brosseurs, des Chemins de fer, des Cuir et Peaux, de l'Eclairage, des Employés des Commerce et d'Industrie, de l'Habillement, de l'Imprimerie, de la Métallurgie, du Textile, des Transports, des Tramways, des Travailleurs municipaux des P. T. T. (agents), des P. T. T. (sous-agents), des Produits chimiques, des Vanniers.

AVIS IMPORTANT. — Les électeurs sont informés que pour éviter le retour des encombrements qui se sont produits lors des élections antérieures, dans les 1^{re} et 2^e catégories (textile) et dans la 3^e catégorie (métallurgie) et pour éviter toute allégresse des électeurs des bureaux supplémentaires, seront créés à l'Hôtel de Ville et à la rue du Moulin.

Les électeurs de Wasquehal qui n'auraient pas vot